ABERDEEN SERVICES FRANCE
Société par Actions Simplifiée au capital de 20.000 Euros
Siège Social : 60 avenue Charles de Gaulle
92573 Neuilly sur Seine Cedex
793 206 186 RCS Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 JUILLET 2025

…/…

QUATRIEME DECISION

L'associé unique, constatant que les mandats des Commissaires aux comptes, KPMG SA en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et SALUSTRO REYDEL SA en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, arrivent à expiration à l'issue des présentes décisions de l'associé unique statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024, décide de ne pas renouveler leurs mandats.

L'associé unique décide en conséquence de nommer en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire en remplacement, la société Forvis Mazars, SA à directoire et conseil de surveillance dont le siège social est sis 45 rue Kleber – Carré Vert – 92300 Levallois-Perret, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 784 824 153, pour une durée de six exercices, conformément aux dispositions de l'article L.823-3-2 du code de commerce, soit jusqu'aux décisions de l'associé unique appelées à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

L'associé unique, conformément aux dispositions de l'article L.823-1, I alinéa 2 du Code de commerce, prend acte que la société Forvis Mazars étant une société pluripersonnelle, le renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes suppléant n'est plus obligatoire.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

…/…

Certifié conforme

Signé par :
Alec Bernard
Nom du signataire : Alec Bernard
Motif de la signature : J'approuve ce document
Heure de signature : 24 septembre 2025 | 10:43:58 AM CEST
16743E9676724C77A997394B9DC0BD86

_____

Monsieur Alec BERNARD
Président